

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 5 juillet 2023 à Ribaute-les-Tavernes

Le Conseil syndical du Syndicat des Forestiers Privés du Gard et le Conseil d'administration du Groupement de Développement Forestier du Gard, son bras technique, se sont, comme à l'accoutumé, tenus simultanément le mercredi 5 juillet 2023, de 9h35 à 12h40, au Centre socio-culturel de Ribaute-les-Tavernes.

Étaient présents : Marie-Claude BERJAMIN, Bertrand de BERNIS, Jeannine BOURRELY, Jony BRES, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Jean-Marc NOUGUIER et Robert SOULIER, conseillers syndicaux.

Ainsi que : Astrid de MONTBRON, technicienne forestière du Syndicat et du GDF.

Excusés : Georges BRUN, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Isabelle CORRE et Béatrice DELGADO, conseillers syndicaux.

Le Président du Syndicat, Francis MATHIEU, débute la séance à 9h35 en remerciant les présents et fait part des excuses des absents.

En préambule, Jeannine BOURRELY fait un compte rendu succinct du Prix régional de la construction bois, porté par FIBOIS Occitanie, dont elle présidait le jury. A l'occasion de l'assemblée générale de FIBOIS Occitanie à Foix, le 30 juin 2023, s'est déroulée la remise des trophées. Deux des dix projets récompensés sont gardois :

- **le Groupe scolaire de Rousson** a reçu le Prix Coup de Cœur « Démarche inspirante ». Cette construction a utilisé beaucoup de bois (conifères) labellisé Massif central ainsi que du châtaignier cévenol pour le mobilier de bureau. *Rappelons que l'Auditorium de cet ensemble a abrité notre AG du 21 avril 2023.*
- **le Hub de créativité de l'école des Mines d'Alès** a reçu le Prix Coup de Cœur « Mise en œuvre technique » pour sa qualité paysagère et son approche environnementale (poêle à bois et toiture végétalisée), l'emploi et l'utilisation diversifiées de bois.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

Le Président du Syndicat, Francis MATHIEU, passe à l'ordre du jour qui comporte d'abord les sujets communs au Syndicat et au GDF.

1. Réélection du bureau

Francis MATHIEU rappelle que l'AG du 21 avril 2023 a reconduit à l'unanimité tous les membres du conseil d'administration.

Francis MATHIEU est réélu Président du Syndicat à l'unanimité.

Jean-François DROMEL est réélu Président du GDF à l'unanimité. Il précise cependant qu'il accepte de reprendre la fonction de Président une année encore mais souhaiterait laisser la place à un autre membre du conseil d'administration dès l'année prochaine.

Les autres membres du bureau restent identiques à l'année précédente, à savoir :

- Vice-présidents du Syndicat : Jean-François DROMEL, Jeannine BOURRELY, ainsi que Isabelle-CORRE (référente secteur Aigoual), Jean-Marc NOUGUIER (secteur Cévennes Viganaises), Bernard CABANNES (secteur Cévennes Vallée des Gardons), Daniel DEMATEIS (secteur Cévennes Alésiennes), Marc MAZERT (secteur Garrigues et Vallée du Rhône) et Bertrand de BERNIS (Costières-Camargue-Littoral).
- Vice-présidents du GDF : Francis MATHIEU, Jeannine BOURRELY, ainsi que Isabelle-CORRE (référente secteur Aigoual), Jean-Marc NOUGUIER (secteur Cévennes Viganaises), Bernard CABANNES (secteur Cévennes Vallée des Gardons), Daniel DEMATEIS (secteur Cévennes Alésiennes), Marc MAZERT (secteur Garrigues et Vallée du Rhône) et Bertrand de BERNIS (Costières-Camargue-Littoral).
- Secrétaire : Marie-Claude BERJAMIN
- Trésorier : Robert SOULIER

Afin de susciter de nouvelles vocations, Jeannine BOURRELY propose d'organiser une réunion d'information sur le thème de la transmission pour sensibiliser les nouvelles générations et les inciter à s'impliquer dans les structures forestières.

2. Point financier

Le Trésorier, Robert SOULIER, fait un point sur les situations financières du Syndicat et du GDF. Il annonce que le premier versement de la subvention du conseil départemental pour 2023 a bien été perçu et précise que le niveau de trésorerie pour les deux structures est bon.

Avec le projet LEADER, le GDF est devenu depuis 3 ans non seulement l'interlocuteur officiel mais aussi l'acteur financier pour faire l'avance en trésorerie et payer la part d'autofinancement. Le coût total du projet est estimé à 62,5 k€ TTC et sa part d'autofinancement sera de 12,5 k€. Compte tenu du fait que les rentrées financières sont prévues pour l'essentiel en fin de projet, l'encaissement se réalisera début 2024 dans le meilleur des cas.

Francis MATHIEU souligne le soutien (renouvelé) d'Alès Agglomération pour nos actions en forêt. Au terme du projet LEADER, une demande de soutien spécifique pourra être faite à l'Agglo afin de continuer la sensibilisation des propriétaires forestiers à la gestion forestière durable via la rédaction de Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles ainsi que par l'installation de panneaux pédagogiques en forêt.

Jeannine BOURRELY met en avant la candidature d'un étudiant qui souhaiterait faire un apprentissage d'un an dans le cadre d'une licence professionnelle Forêt, Gestion et Préservation de la Ressource en Eau. Elle suggère que l'apprenti soit embauché par le conseil de développement d'Alès Agglomération et puisse être mis à disposition de nos structures pour réaliser des actions et études sur le sujet Forêt/eau. Cette suggestion est approuvée.

3. Bilan des Assemblées Générales du Syndicat et du GDF

Les opinions sont unanimes pour dire que les AG du Syndicat et du GDF, qui se sont déroulées le 21 avril 2023 à l'auditorium de Rousson, ont été une vraie réussite. La qualité du lieu -beaucoup de bois) avec son équipement perfectionné pour projeter des présentations a beaucoup contribué à ce succès. Par ailleurs, les diverses interventions menées d'une manière dynamique ont permis de présenter aux adhérents un grand nombre de partenaires forestiers, ce qui a rendu la journée très instructive. Plusieurs adhérents et invités ont fait des retours très positifs sur le format de cette AG. En contrepartie, la densité des interventions en un minimum de temps n'a peut-être pas permis de donner suffisamment la parole aux participants.

Idées de lieux pour l'année prochaine : Biosphera (Cendras) ou bien le Hub de l'Ecole des Mines (Alès). D'autres suggestions sont bien entendu possibles d'ici la prochaine AG. Toutefois, le choix de

l'Ecole des Mines d'Alès permettrait de toucher un jeune public. Une intervention de la direction pourrait alors être envisagée pour présenter leurs actions et recherches en lien avec la forêt. Le thème forêt/sol/eau pourrait également être abordé en sollicitant une intervention de Pierre-Alain AYRAL, enseignant-chercheur, qui suit les chantiers-tests à Branoux-les-Taillades.

4. Bilan de la Fête de la Forêt Cévenole

Portée par les deux CFT cévenoles, le site de Barre-des-Cévennes, en Lozère, a été choisi pour la première édition de la Fête de la forêt cévenole le samedi 13 mai 2023. Malgré une météo peu encourageante, la journée a tout de même rassemblé un nombre encourageant de participants (600 à 800 d'après les organisateurs).

La manifestation organisée la veille à Florac (Conférence de JM Boissier, écologue, suivie d'une table ronde rassemblant les acteurs de la forêt et du bois) a fait salle pleine. Francis MATHIEU indique que l'intervention de JM BOISSIER était de très grande qualité. Malheureusement le débat qui a suivi a été accaparé par le représentant de SOS Forêt (invité de dernière minute semble-t-il) dont le discours anti propriétés privées est bien connu. Francis MATHIEU précise que ce n'est pas faute d'avoir, en amont, insisté auprès des organisateurs pour que cette manifestation soit familiale et pas le lieu de polémiques stériles. Enfin, il déplore que suite à la diatribe du représentant de SOS forêt, la parole n'ait pas été donnée aux représentants des forestiers privés présents dans la salle.

Lors de la journée du samedi, Syndicat et GDF ont tenu un stand commun avec le CRPF et ont proposé deux animations :

- Projection du film « Entreprendre pour soi et les générations futures » suivi d'un temps de questions/réponses animé par Francis MATHIEU ;
- course au trésor « à la découverte de la forêt » animée par Astrid de MONTBRON. Cette activité était mal adaptée au contexte de la Fête car elle demandait à sortir du site avec des véhicules. A ne pas réitérer.

Finalement, tous les administrateurs ayant participé à la Fête de la Forêt sont d'accord pour faire un retour très positif pour la journée « technique » du samedi mais ne souhaitent pas que le format de la veille se reproduise.

Sujets spécifiques au GDF

Le président du GDF, Jean-François DROMEL, passe, à 10h45, à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil d'administration du GDF.

1. Approbation du PV du Conseil d'administration du 21 février 2023

Jean-François DROMEL invite tous les administrateurs à prendre connaissance du PV et à soumettre leurs remarques ou objections dans la semaine qui suit ce présent conseil d'administration. Sans remarque ni objection passé un délai de 7 jours, le PV sera adopté à l'unanimité.

2. Avancement des actions techniques menées par le GDF

2.1. Clos Gaillard / Vallon des chênes

Les 27 février et 2 mars 2023, une équipe d'adhérents volontaires et efficaces s'est mobilisée pour procéder au dégagement des lignes de plantation des chênes introduits en 1998 sur la parcelle expérimentale dite « Vallon des chênes » au Clos Gaillard en Forêt communale de Nîmes. Les bénévoles ont également réalisé des tailles de formation sur les plus beaux sujets. Ces interventions ont ensuite été complétées par des débroussaillages effectués par les agents de la ville de Nîmes.

2.2. Avancement du projet LEADER « Gestion durable des forêts cévenoles »

Comme les deux années précédentes, trois étudiants de l'École des Mines d'Alès ont réalisé une mission de 5 semaines sur le thème de l'acceptabilité des coupes forestières par le grand public. Leur objectif était de développer des outils de communication pour sensibiliser le public à ces questions : une série de 5 affiches à exposer en forêt a été conçue. Ces affiches seront néanmoins à remanier par le groupe communication avant de pouvoir être imprimées et exposées.

Astrid de MONTBRON précise que plusieurs projets de panneaux explicatifs voient le jour dans d'autres Syndicats départementaux, notamment en Haute-Loire. Il est possible de s'en inspirer.

3. Les réunions techniques et Escapades Nature 2023

A l'occasion des Journées Internationales des Forêts, une seconde édition de la chasse au trésor « à la découverte de la forêt » a été organisée dans la forêt de Jeannine BOURRELY à Saint-Jean-du-Gard le 25 mars. Cette activité familiale a de nouveau très bien fonctionné et a rassemblé plus de 70 participants sur la journée.

Une matinée d'information s'est déroulée le 14 juin 2023 à Cognac sur le thème du « cèdre ». La réunion était animée par Bernard CABANNES, Christine BOYER et Astrid de MONTBRON, et plus de 20 participants étaient présents. En plus de présenter en détail cette essence et son autécologie, cette réunion a été l'occasion de parler des espèces dites « invasives » et de pointer du doigt l'importance d'accompagner le développement d'essences qui s'implantent bien dans un milieu plutôt que de maintenir coûte que coûte certaines essences dépérissantes comme le châtaignier dans certaines stations.

Le 29 juin, les Syndicats de Propriétaires forestiers du Gard et de l'Hérault se sont associés pour organiser une réunion d'information sur la voirie forestière à Assas (34). Alexandra BONNE, juriste de FRANSYLVA France, a présenté les spécificités relatives aux chemins ruraux et chemins d'exploitation. Francis MATHIEU a proposé qu'une réunion commune entre les deux Syndicats soit organisée en 2024 côté gardois.

Comme chaque année, le Syndicat organise plusieurs balades forestières estivales dans le cadre des Escapades Nature proposées par le conseil départemental. Deux sorties en plein air ont déjà eu lieu, le 24 mai 2023 à Saint-Jean-du-Gard (une dizaine de participants) et le 31 mai 2023 chez une adhérente à La Batejade à Alès (une vingtaine de participants). Les prochains rendez-vous sont :

- 19 juillet et 16 août à Saint-André-de-Valborgne sur le thème "le monde vivant de la forêt"
- 20 septembre à Alès sur le thème "les pouvoirs bienfaits de la forêt".

4. Questions diverses

4.1. Projet AMI : « Valorisation de la diversité du bois en Cévennes »

Le GDF a été sollicité par l'entreprise La Petite Hache (entreprise naissante basée à Monoblet de bûcheronnage, débardage à cheval et sciage mobile), pour répondre avec 2 autres partenaires à un appel à projet AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes. Le projet aurait pour objectif de mobiliser des bois difficilement mobilisables en Cévennes et de valoriser des essences actuellement très peu valorisées localement (merisier, cèdre, tilleul, érable, ...) en s'appuyant notamment sur un outil numérique pour faciliter la mise en relation entre l'amont et l'aval de la filière. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu en visio et en présentiel pour établir le projet, et un pré-dépôt aura lieu courant juillet.

Jean-François DROMEL partage ses doutes quant à la pertinence et à la faisabilité du projet.

Astrid de MONTBRON informe que la Petite Hache va intervenir chez Jony BRES pour récolter quelques arbres disséminés sur la propriété. Cette intervention sera probablement très proche de ce qui pourrait se faire dans le cadre du projet AMI et donnera un aperçu de la faisabilité du projet.

4.2. Avivé-Energie

Jean-François DROMEL rappelle que le cabinet de conseil Avivé-Energie spécialisé dans la filière forêt-bois et la biomasse énergétique fonctionne étroitement avec Gardanne, en leur fournissant du bois énergie mais également en bénéficiant de fonds issus de la compensation carbone due par la centrale biomasse. Ce cabinet, par l'intermédiaire de Gilles MARTINEZ (dirigeant de Avivé-Energie), avait sollicité le GDF en début d'année dans le but d'établir de nouveaux contrats de mobilisation de bois et de financer de potentiels projets de reboisement. Il semblerait cependant que les fonds carbones soient pour l'instant uniquement attribués sur les territoires de PACA et d'Alsace. A ce jour, Gilles MARTINEZ n'a pas fait suite pour des projets gardois.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-François DROMEL lève la séance à 11h30.

Sujets spécifiques au Syndicat

Le président du Syndicat, Francis MATHIEU, passe, à 11h30, à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil syndical.

1. Approbation du PV du Conseil syndical du 21 février 2023

Tous les conseillers syndicaux sont invités à prendre connaissance du PV et à soumettre leurs remarques ou objections dans la semaine qui suit ce présent conseil d'administration. Sans remarque ni objection passé un délai de 7 jours, le PV sera adopté à l'unanimité.

2. C.R. des actions et/ou réunions où le Syndicat est impliqué

DFCI

Marc MAZERT a assisté à toutes les réunions concernant l'élaboration du prochain PDPFCI. Un point est notamment souligné dans le constat : sur les 2 500 km de pistes DFCI du département seulement 25% sont entretenus. Pour pallier à cette carence en entretien, la solution proposée est de réduire le nombre de pistes sous statut DFCI.

Le prochain PDPFCI est désormais en relecture par les structures partenaires associées. A l'issue du processus de consultation, le document définitif sera soumis à la signature de Madame la Préfète.

Marc MAZERT précise également que, pour la première fois, dans le Gard, un Arrêté Préfectoral, réglementant l'accès dans les massifs forestiers, va être établi pour cet été. Il prévoit d'interdire l'accès aux massifs forestiers en période de fort risque incendie, sauf pour les ayants-droits. Suite aux avis consultatifs, une réunion de restitution des dernières observations et décisions définitives retenues aura lieu le 13 juillet.

Francis MATHIEU annonce que Marc MAZERT qui représentait le Syndicat aux sous-commission feux de forêt va désormais y représenter le CRPF en tant que délégué départemental. Francis MATHIEU est désigné pour représenter le Syndicat à cette sous-commission.

Le 2 juin, Marc MAZERT et Jean-François DROMEL ont représenté le Syndicat lors de la visite du président de la République à Garons pour la présentation des moyens mis en place dans la stratégie de lutte contre l'incendie et pour le lancement d'une carte de vigilance « météo des forêts ». Il s'agit de faire de Garons un hub européen de lutte contre les feux de forêts.

Suite à l'incendie de Bessèges-Bordezac-Gagnières de juillet 2022, le Bureau d'étude GéoSystem a été chargé par la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes de recueillir des avis post-incendie. Dans ce cadre, Francis MATHIEU a été Interviewé le 14 juin 2023 par ce Bureau d'étude.

Chasse

Jean-Claude FONZES a participé à la CDCFS le 21 avril 2023.

Journée des Présidents et Assemblée Générale FRANSYLVA

Francis MATHIEU a participé (en visio) à la Journée des Présidents du 28 mars 2023.

Marc MAZERT a représenté le Syndicat à l'assemblée générale de FRANSYLVA à Paris le 6 juin 2023. Il rapporte notamment que le sujet des nouveaux modes de cotisation a été abordé et que les tarifs restent inchangés pour 2024.

De plus, lors de cette assemblée générale, une présentation en détail de Fransylva Service a été faite. Cette filiale de FRANSYLVA accompagne les forestiers à plus et à mieux gérer leur forêt en développant des services comme l'assurance Sylvassur, la labellisation Bas-Carbone, et en trouvant des financements innovants.

Enfin, il signale que la Présidente du Syndicat voisin de l'Hérault avec qui nous coopérons de plus en plus, Roselyne LABARRIERE-DUCHAMP, a été élue administratrice de la Fédération nationale pour les 5 années à venir.

CDPENAF

Marie-Claude BERJAMIN (20/06) et Francis MATHIEU (16/03, 20/04, 25/05), ont assisté aux dernières CDPENAF lors desquelles peu de dossiers concernaient la forêt. Francis MATHIEU précise que, suite à l'établissement par le Cabinet MTDA d'une carte de l'aléa incendie, qui est maintenant obligatoirement fournie dans les « porter à connaissance » par l'Etat, un pourcentage notable de permis de construire sont refusés ou ajournés pour cette raison. Ainsi la forêt marque son territoire mais ne se fait pas que des amis !

Parc National des Cévennes

Les divers Comités et les diverses Commissions du Parc (Conseil économique social et culturel, Commission Forêt, Commission Biodiversité, Observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique) auxquelles participent plusieurs administrateurs se réunissent régulièrement et rendent des avis argumentés au Conseil d'administration du Parc participant ainsi « tant à la mobilisation de l'intelligence collective du territoire, qu'à la transparence et à la concertation indispensables à la conduite de l'établissement public ».

Signalons toutefois que la Commission Forêt, présidée par Jeannine BOURRELY, s'est réunie le 26 avril 2023 à la Maison de l'Aigoual au Col de La Serreyrède. Jeannine avait invité le Comité scientifique du Parc afin de mieux sensibiliser ses membres aux problématiques forestières du territoire. Une prochaine réunion aura lieu dans la châtaigneraie dépérissante et Jeannine ne manquera pas de poser la question aux scientifiques : que faire ?

Et que Jean-François DROMEL a participé à la sous-commission « plan de chasse » sur le secteur Aigoual Sud du PNC.

SAFER DU GARD

Francis MATHIEU participe aux réunions « Petite Région » à Alès (une par trimestre). Il est question de parcelles forestières dans la plupart des sessions ce qui justifie sa présence.

Jean-François DROMEL a assisté au comité technique SAFER à Blandas le 27 juin 2023 qui s'est déroulé en présence de la Préfète du Gard. Mais aucun sujet forestier n'y a été abordé.

Autres réunions

L'ONF a tenu, à Alès le 16 mars 2023, son deuxième Comité de Massif « Forêt domaniale du Rouvergue » au cours duquel il a expliqué sa stratégie, ses réalisations et ses résultats pour ce massif aux élus et partenaires du Massif. Francis MATHIEU y a participé.

Isabelle CORRE a participé au Copil Aigoual Forêt d'exception le 11 avril 2023 sur l'Aigoual.

Jeannine BOURRELY et Francis MATHIEU ont participé à l'AG du GAL « Des Cévennes au Rhône » à Les Plans le 14 avril 2023. Tous deux ont été désignés pour siéger au copil de ce GAL.

Astrid de MONTBRON et Francis MATHIEU ont participé à la session du Club des communicants de FRANSYLVA le 31 mars 2023 dont le thème était « Recruter de nouveaux adhérents ».

Bertrand de BERNIS a assisté à une réunion à Arles pour la création de l'Observatoire de la salinité en Camargue et Petite Camargue. Le sel remonte le Vidourle et fait dépérir les arbres de la ripisylve.

Daniel DEMATEIS (à Génolhac le 27 juin) et Francis MATHIEU (à Saint-Ambroix le 20 juin) ont participé à des groupes de travail sur « l'adaptation de l'usage de l'eau », démarche menée dans le Bassin versant la Cèze. Ils ont rappelé le rôle qu'y joue la forêt dans la régulation et la qualité de la ressource en eau et, partant de là, l'importance de préserver et gérer la forêt pour optimiser son rôle dans ce domaine.

Jeannine BOURRELY et Francis MATHIEU ont participé à plusieurs groupes de travail de Forêt-Méditerranéenne (en présentiel ou en visio) qui ont abouti à un colloque sur le thème « Forêt/Sol/Eau des alliés naturels » les 24 et 25 avril à Marseille au cours duquel ils sont intervenus.

Jeannine BOURRELY, accompagnée par Francis MATHIEU, a accueilli un groupe de forestiers allemands le 19 mai 2023 dans sa forêt de Bannières. Ceux-ci étaient surtout venus observer des... dépérissements de châtaignier (et ils n'ont pas été déçus !) car ils ont bien conscience que c'est ce qui va arriver à leur forêt dans quelques décennies. Et, bien entendu, les mesures mises en place par la propriétaire les ont vivement intéressés : plantation de cèdre de l'Atlas, de chêne rouge d'Amérique, de sorbier... ; éclaircies un peu plus forte que la norme dans les douglas pour limiter la consommation d'eau mais en gardant assez de couvert pour éviter l'évaporation ; abattage des taillis de châtaignier morts et disposition de leurs fûts et branchages en courbes de niveau pour créer des banquettes propices à la rétention de l'eau sur lesquelles sont installées des essences à priori résilientes. Sous un orage aussi soudain et violent que bref, nos amis d'Outre Rhin ont quitté la forêt de Bannière au pas de course pour regagner leur bus. Ravis cependant des échanges avec des forestiers réactifs aux changements climatiques dont ils venaient d'avoir un avant-goût... !

3. Questions diverses

Daniel DEMATEIS précise que l'ASLGF du Chambon a signé une convention de gemmage avec la Coopérative FPLG pour la saison 2023. La filière n'étant pas encore développée dans notre région, la gemme est pour l'instant revendue à Holist, société de gemmage qui se situe dans les Landes.

Les Chartes Forestières de Territoire du Pays des Cévennes et Sud Lozère cherchent à mobiliser les acteurs intéressés pour lancer une filière de gemmage sur le secteur. Le Syndicat se portera partenaire des opérations.

L'ordre du jour spécifique au Syndicat étant épuisé, Francis MATHIEU lève la séance à 12h40.
